

09/06/2020

PLAN AERONAUTIQUE : DES CASES SONT COCHEES ! L'AERONAUTIQUE EST TOUCHEE MAIS NE COULERA PAS.

Contacts :

Françoise Vallin
Vice-Présidente
06 11 24 60 41

Ludovic Andrevon
Président
06 22 04 36 05

Le Gouvernement a annoncé son plan de relance pour l'aéronautique. S'il coche beaucoup des cases du plan de relance proposé par la CFE-CGC la semaine dernière, l'essai se doit désormais d'être transformé.

L'Etat annonce que sans ce plan, ce sont 100000 emplois qui étaient en danger. La CFE-CGC rétorque donc que 100000 emplois sont sauvés ??!

Nos militants vont désormais faire face à des négociations difficiles qui mêleront emplois, accords de performance collective, formation et compétences. L'Etat a été à la hauteur. Aux entreprises de l'être à leur tour. **Elles doivent désormais s'interdire d'annoncer des PSE !**

Les mesures de court/moyen et long terme sont bien présentes. Le caractère dual de la filière a été identifié par le gouvernement même si la CFE-CGC regrette que d'éventuelles annonces sur la tranche 5 du Rafale soient renvoyées aux semaines à venir. Quant à la chaîne A321 XLR à Toulouse créant/préservant 600 emplois, la réponse est restée floue.

La véritable interrogation concerne les garanties que l'Etat demandera pour s'assurer que l'argent public ait bien un retour sur **l'emploi en France.**

« Ne pas être l'idiot du village passe obligatoirement par là aussi. »

Pour la CFE-CGC, il ne s'agit donc pas de savoir si 8Md€ suffiront ou pas. Il s'agit de savoir si ce plan (aides à l'export pour les compagnies aériennes s'équipant d'avions neufs, prêt garanti, fonds de revitalisation et mesure sociale d'allocation partielle longue durée) aura **des retombées immédiates, avant l'été, sur les nombreux PSE en préparation dans la filière.**

Si le cap du court terme était passé sans problématique social (et nous le saurons rapidement), alors les mesures de moyen et long terme permettront sans doute de relancer la filière que ce soit au travers :

- Des aides à la Défense avec des commandes anticipées.
- D'une reconstruction de la supply-chain pour la rendre plus robuste sur le territoire.
- De la modernisation de l'outil industriel (4.0, numérique) qui devra profiter à l'industrie française (le gouvernement admet d'ailleurs, enfin, avoir pris du retard par rapport à l'Allemagne, entre autre).
- Du développement de briques technologiques permettant d'arriver progressivement à la commercialisation d'un avion « vert » et à un trafic aérien plus vertueux en termes d'impact carbone d'ici 2035.

L'aéronautique est donc touchée mais ne coulera pas. Encore va-t-il falloir s'en occuper et écopier ! Prendre le temps d'analyser la manière dont ce plan « ruissellera » dans l'industrie va être le premier rendez-vous entre les Directions et les partenaires sociaux.

Les données sont désormais fiables ! Les négociations peuvent démarrer. Ce sera tout sauf un long fleuve tranquille !